



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

9^e séance du mercredi 3 décembre 2025

Présidence de M. Musa Kamenica, président

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Préavis N° 2025/28 de la Municipalité, du 1^{er} septembre 2025 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'octroyer un crédit d'étude de CHF 5'950'000.- pour l'organisation d'un concours d'architecture et d'ingénierie et les études jusqu'à la fin des appels d'offres pour l'agrandissement du Collège de Grand-Vennes comprenant trente salles de classe (7P-12S), des salles de dégagement et multi usages, un accueil parascolaire, une antenne administrative, un groupe santé et deux salles de gymnastique VD2 ;
2. de balancer le compte d'attente 35101003200 sur le crédit mentionné sous chiffre 1 ;
3. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les intérêts relatifs au crédit mentionné sous chiffre 1 sur la rubrique 390 du Service des écoles et du parascolaire ;
4. d'autoriser la Municipalité à calculer et à comptabiliser les charges d'amortissements sur la rubrique 331 du Service des écoles et du parascolaire

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mercredi trois décembre deux mille vingt-cinq.

Le président



La secrétaire adjointe